

Cet article est disponible en ligne à l'adresse :

http://www.cairn.info/article.php?ID_REVUE=RS&ID_NUMPUBLIE=RS_050&ID_ARTICLE=RS_050_0157

Hors thème. La participation associative et le bénévolat des seniors

par Lionel PROUTEAU et François-Charles WOLFF

| La Documentation française | *Retraite et société*

2007/1 - n° 50

ISSN 1167-4687 | pages 157 à 189

Pour citer cet article :

– Prouteau L. et Wolff F.-C., Hors thème. La participation associative et le bénévolat des seniors, *Retraite et société* 2007/1, n° 50, p. 157-189.

Distribution électronique Cairn pour La Documentation française.

© La Documentation française. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Hors thème

■ LA PARTICIPATION
ASSOCIATIVE ET LE BÉNÉVOLAT DES SENIORS



Lionel PROUTEAU, François-Charles WOLFF, LEN-CEBS,
Université de Nantes

Dans une étude réalisée sur trente-deux pays, Schofer et Fourcade-Gourinchas (2001) observent que l'adhésion aux associations est globalement croissante avec l'âge. Aux États-Unis, l'effet du vieillissement sur ce comportement est toutefois matière à débat (Cutler, Hendricks, 2000). En ce qui concerne la France, plusieurs travaux ont mis en évidence la forte participation associative des plus de 60 ans comparativement à celle des tranches d'âge inférieures (Delbès, Gaymu, 1995 ; Michaudon, 2000 ; Prouteau, Wolff, 2002).

Cette inclination des seniors pour les activités associatives suscite l'intérêt des chercheurs en sciences sociales à plus d'un titre. Il s'agit notamment d'appréhender la place et le rôle de ces activités dans le mouvement de recomposition des temps sociaux consécutif au départ à la retraite. Dans quelle mesure la fréquentation des associations est-elle encouragée par la disposition d'une quantité de temps libre qui, en dépit d'un temps croissant occupé par les activités proprement physiologiques, « *reste [...] la plus importante jamais détenue au cours de l'existence* » (Attias-Donfut *et al.*, 1989) ? Remplit-elle, même partiellement, une fonction de substitution de l'activité professionnelle antérieure ? Il est également possible de s'interroger sur les retombées de cette sociabilité associative sur la qualité de vie des intéressés et leur état de santé (Rietschlin, 1998 ; Young, Glasgow, 1998). Lorsqu'elle prend la forme d'activités bénévoles, la participation associative acquiert le caractère d'un effort productif qui peut être analysé non seulement sous l'angle des personnes qui s'y adonnent, mais également du point de vue de l'apport qu'il représente pour la société. Il est ainsi opportunément rappelé que, même en situation d'inactivité professionnelle, les personnes âgées n'en contribuent pas moins au bien-être collectif (Herzog, Morgan, 1992 ; De Vaus *et al.*, 2003).

Ces questions incitent à scruter avec attention les modalités de la participation des seniors aux associations, les facteurs qui l'encouragent ou au contraire lui font obstacle, et les motivations qui l'animent. L'enquête réalisée par l'Insee en 2002 sur la vie associative, par la richesse inédite de ses données, représente à cet égard une source précieuse qui sera privilégiée dans cet article. Toutefois, parce qu'elle est une enquête en coupe instantanée, elle n'autorise pas l'approche

dynamique qui s'avère nécessaire pour étudier l'effet, sur le comportement associatif des intéressés, d'événements qui surviennent au cours du cycle de vie comme le départ en retraite. À cette fin, le présent travail exploite également l'*Europanel français* 1994-2001 qui permet d'apporter un utile éclairage complémentaire.

L'article dresse d'abord un portrait global de la participation associative des seniors¹. Sont étudiés ses déterminants, ses domaines de prédilection et sa sensibilité à la cessation de l'activité professionnelle. Les raisons des adhésions telles qu'elles sont déclarées par les enquêtés sont également examinées. L'attention se concentre ensuite sur le bénévolat des plus de 60 ans. L'importance des ressources humaines que ces derniers mettent à la disposition des associations fait enfin l'objet d'une estimation globale et par domaine d'activité.

■ L'engouement des seniors pour la participation associative

Les données fournies par l'enquête réalisée par l'Insee en 2002 sur la vie associative (cf. encadré, p. 160) montrent que la fréquentation des associations par les plus de 60 ans se distingue de celle de leurs cadets d'abord par son importance: 51,3% des seniors adhèrent à une association contre 42,2% des moins de 60 ans (cf. tableau 1, p. 161). C'est chez les sexagénaires que cette proportion atteint son apogée avec 57,8%, c'est-à-dire 12 points de plus que chez les quinquagénaires. Une désagrégation plus fine des tranches d'âge permet de montrer que, à l'égard de la participation aux associations, la soixantaine représente bien un cap qui se traduit par une croissance du taux d'adhésion². Celui-ci fléchit ensuite avec le vieillissement mais il demeure encore, chez les plus de 75 ans, supérieur à celui des moins de 60 ans, et très proche de celui des 50-59 ans.

¹ Le terme de seniors n'a pas une définition rigoureuse. L'âge à partir duquel une population se voit appliquer ce qualificatif est variable. Dans cet article, il désigne la population de 60 ans et au-delà.

² Le taux d'adhésion, ou taux de participation, est le ratio, exprimé en pourcentage, du nombre des adhérents sur la population de référence.



L'enquête « Vie associative » de l'Insee

L'enquête « Vie associative » de l'Insee est la partie variable de l'enquête permanente sur les conditions de vie des ménages d'octobre 2002. L'échantillon est constitué de 5799 ménages. Un seul individu de plus de 15 ans est interrogé pour chaque ménage. La partie fixe de l'enquête permet de connaître la composition du ménage, son revenu, et de nombreuses caractéristiques socio-économiques du répondant comme sa situation par rapport à l'emploi, ses conditions de travail s'il est actif, ses contacts professionnels et sociaux, ses activités de loisirs, sa pratique religieuse et sa participation aux élections. En revanche, son état de santé n'est pas renseigné. Il y est également interrogé sur sa participation associative éventuelle. Celle-ci est reprise dans la partie variable de l'enquête où elle fait l'objet d'une interrogation approfondie. En effet, lorsque le répondant déclare être membre d'au moins une association, il est invité à répondre à une série de questions relatives à chacune de ses adhésions, dans la limite de deux. Il indique, entre autres, la nature de sa participation, son ancienneté et les motivations qui l'ont conduit à adhérer. Il est demandé à l'enquêté s'il se consacre à des activités bénévoles dans l'association et, dans l'affirmative, quelle est leur fréquence et le temps qui leur est réservé.

Dans un deuxième volet de cette partie variable, les répondants indiquent s'ils s'adonnent à des activités bénévoles dans d'autres organismes, que ce soit à titre d'adhérents ou non, et quel que soit le statut juridique de ces organismes. En cas de réponse positive, chacun de ces engagements bénévoles, de nouveau dans la limite de deux, fait l'objet de questions portant sur ses motivations originelles, la durée qui lui est consacrée, le type de compétences mobilisées, etc.

Le questionnaire de la partie variable et un certain nombre de statistiques descriptives issues de cette enquête sont présentés dans Febvre et Muller (2004). Dans le présent article, les statistiques descriptives concernant les individus sont obtenues sur les effectifs pondérés, contrairement à celles qui concernent les adhésions et les engagements bénévoles auxquels il n'est pas possible d'appliquer des coefficients de pondération.

Les seniors, du moins jusqu'à 75 ans, sont également plus enclins à la pluriadhésion. Ce constat, qui était également formulé à partir des données de l'enquête « Emploi du temps » 1998-1999 de l'Insee (Prouteau, Wolff, 2002), n'est pas surprenant dans la mesure où il faut du temps pour cumuler les adhésions (Héran, 1988b).

La structure de la participation par type d'association appelle plusieurs remarques. Ce qui frappe globalement, c'est l'engouement des seniors pour le domaine « loisirs, culture » (cf. tableau 1). Sept adhérents sur dix sont concernés et cette proportion augmente avec leur avancée en âge. Elle est déjà substantielle chez les sexagénaires comparativement à l'attractivité beaucoup plus modérée qu'exerce ce même domaine chez les quinquagénaires. Une telle situation trouve très largement son explication dans l'importance jouée par la fréquentation des associations qui, par définition (club du troisième âge, associations de retraités d'entreprises, etc.) ou *de facto* par effet de génération (associations d'anciens combattants, etc.), s'adressent à des personnes âgées. En effet, ces associations mobilisent à elles seules 55,8% des seniors qui se déclarent adhérents.

Tableau 1

L'adhésion aux associations selon l'âge (en %)

	Moins de 60 ans		Plus de 60 ans			
	Ensemble	50-59 ans	Ensemble	60-69 ans	70-74 ans	75 ans et plus
Taux d'adhésion (en % de la population du même âge)	42,2	45,9	51,3	57,8	50,0	44,6
Répartition des adhérents selon le nombre d'adhésions						
Une adhésion	64,9	60,3	56,4	53,5	52,7	62,7
Deux adhésions	21,4	21,0	23,4	24,2	26,8	20,2
Trois adhésions	13,7	18,7	20,2	22,3	20,5	17,1
Répartition des adhérents selon le type d'association*						
Sport	37,7	29,3	13,3	19,6	13,9	3,6
Loisirs, culture	29,6	30,3	70,3	65,6	74,0	74,9
Éducation	16,5	13,1	6,4	7,0	6,2	5,7
Défense des droits	31,2	43,3	25,8	27,8	23,3	24,2
Action sociale, caritative, humanitaire, sanitaire	9,9	15,5	14,3	15,5	15,4	11,9
Religion	6,4	5,5	9,7	9,0	11,7	9,7
Autre	8,1	11,2	7,2	6,8	8,4	7,2

Source: enquête « Vie associative », Insee, 2002.

* La somme des proportions est supérieure à 100 du fait des multiadhésions.

En revanche, leur participation au domaine sportif et à celui de l'éducation est nettement plus limitée. S'agissant du sport, cette faible participation traduit, à l'évidence, la moindre pratique qui accompagne le vieillissement (Muller, 2005), même si les nouvelles générations de personnes âgées accordent probablement plus d'intérêt que les précédentes à ce type d'activité. Le peu d'inclination, au-delà de 60 ans, pour le second domaine s'explique par la quasi-disparition, à ces âges, de l'incitation à s'adonner à des activités associatives éducatives que crée chez les personnes plus jeunes la présence au foyer d'enfants scolarisés. Les associations de défense des droits constituent un secteur composite qui inclut aussi bien la défense des consommateurs et des usagers des services publics que les groupements de locataires ou de propriétaires ainsi que les syndicats et groupements à caractère professionnel. Le moindre attrait des seniors pour ce secteur tire son origine du seul fléchissement de leur participation aux organisations syndicales et autres associations professionnelles, du fait de leur départ en retraite. En revanche, la part occupée par les autres associations de ce secteur est plus importante chez eux qu'elle ne l'est pour les populations d'âge inférieur.



À partir de 60 ans, les participants sont plus enclins à être membres d'associations religieuses. Ils vouent également un intérêt plus marqué aux associations caritatives, humanitaires et d'action sociale. Il faut néanmoins relativiser leur spécificité à l'égard de ce dernier domaine puisque c'est dès 45 ans que sa part augmente parmi les adhérents. En témoigne la place qu'il occupe chez les quinquagénaires, sensiblement du même ordre que chez les seniors.

■ Les facteurs de la participation

Dans quelle mesure les caractéristiques sociodémographiques des seniors affectent-elles leur propension à adhérer? Pour répondre à cette question, l'examen de la variabilité des taux de participation selon leurs caractéristiques ne saurait suffire car il ne signale que la seule influence apparente de chaque variable sur le comportement étudié.

Observer par exemple que l'adhésion est plus fréquente dans les zones rurales ne suffit pas pour en déduire un effet certain de l'aire de résidence sur le comportement associatif, si l'on ne s'assure pas que les populations considérées sont par ailleurs comparables à celles des autres types de commune, sous l'angle de l'âge, de la catégorie sociale, etc. Le recours à l'économétrie permet seul de raisonner « toutes choses égales par ailleurs » et de mettre en évidence l'effet net de chacune des caractéristiques. Un modèle Probit univarié est donc estimé sur l'ensemble de l'échantillon³.

Dans un premier temps, l'investigation a été menée sans que soient distingués les types d'associations fréquentées (cf. tableau 2, colonne 1). À un tel niveau agrégé, la probabilité de participer à la vie associative est plus forte chez les hommes. Elle décroît avec le vieillissement, plus particulièrement à partir de 75 ans. Elle s'élève avec le niveau de diplôme ainsi qu'avec le revenu domestique. Elle est plus forte dans les zones rurales et les petites unités urbaines que dans les grandes villes. Elle est encouragée par une pratique religieuse régulière ainsi que par les antécédents associatifs familiaux et plus précisément par la participation passée du père du répondant, ce qui paraît témoigner d'un certain degré de transmission intergénérationnelle de la pratique associative.

³ Le modèle Probit permet d'estimer la probabilité qu'un enquêté de caractéristiques données participe à une association, et donc d'apprécier les effets associés aux différents facteurs explicatifs retenus dans la régression.

Tableau 2
Les déterminants de la participation associative et du bénévolat des seniors

Variables		Participation associative		Bénévolat	
		Coef.	t-test	Coef.	t-test
Constante		- 0,715 ***	- 3,68	- 1,292 ***	- 5,64
Sexe féminin		- 0,206 **	- 2,77	- 0,139 *	- 1,66
Âge		Réf.		Réf.	
60-69 ans		- 0,169 *	- 1,88	- 0,275 ***	- 2,78
70-74 ans		- 0,286 ***	- 3,61	- 0,573 ***	- 6,19
75 ans et au-delà					
Statut matrimonial					
Célibataire		- 0,052	- 0,41	- 0,097	- 0,65
Marié(e)		Réf.		Réf.	
Veuf(ve)		0,180 **	2,17	- 0,066	- 0,69
Divorcé(e)		- 0,030	- 0,21	- 0,147	- 0,92
Diplôme					
Sans		Réf.		Réf.	
CEP		0,106	1,30	0,181 *	1,77
CAP, BEP, BEPC		0,323 ***	3,29	0,374 ***	3,33
Bac		0,497 ***	3,84	0,461 ***	3,21
Bac + 2		0,311 *	1,66	0,413 **	2,04
Supérieure à Bac + 2		0,533 ***	3,21	0,539 ***	3,15
Revenu					
Non déclaré		- 0,008	- 0,06	- 0,171	- 0,95
Moins de 12 195 €		Réf.		Réf.	
De 12 195 à 18 293 €		0,105	1,17	0,109	0,99
De 18 293 à 27 439 €		0,255 ***	2,60	0,259 **	2,29
De 27 439 à 45 732 €		0,465 ***	3,82	0,377 ***	2,81
Plus de 45 732 €		0,387 **	2,01	0,485 **	2,47
Résidence					
Commune rurale		Réf.		Réf.	
Urbain, <20 000 hab.		- 0,013	- 0,14	- 0,164	- 1,54
De 20 000 à 100 000 hab.		- 0,258 **	- 2,36	- 0,183	- 1,45
Plus de 100 000 hab.		- 0,190 **	- 2,11	- 0,293 ***	- 2,86
Région					
Région parisienne		Réf.		Réf.	
Bassin parisien		0,108	0,86	- 0,027	- 0,18
Nord		0,212	1,33	0,189	1,04
Est		0,267 *	1,80	0,050	0,30
Ouest		0,305 **	2,39	0,206	1,40
Sud-Ouest		0,135	1,02	- 0,028	- 0,18
Centre-Est		0,490 ***	3,48	0,368 **	2,39
Méditerranée		0,296 **	2,41	0,092	0,64
Statut face à l'emploi					
Retraité(e)		0,309 ***	3,81	0,293 ***	2,89
En activité		0,134	0,66	0,123	0,56
Autres inactifs		Réf.		Réf.	
Religion					
Pratique régulière		0,410 ***	3,85	0,507 ***	4,24
Pratique occasionnelle		0,055	0,53	- 0,005	- 0,04
Appartenance sans pratique		0,040	0,41	0,007	0,06
Ni appartenance, ni pratique		Réf.		Réf.	
Propriétaire du logement occupé		0,176 **	2,33	0,202 **	2,17
Père adhérent associatif dans le passé		0,334 ***	3,39		
Mère adhérente dans le passé		0,170	0,95		
Père bénévole dans le passé				0,225 *	1,89
Mère bénévole dans le passé				0,518 ***	2,63
Nombre d'observations		1734		1734	
Nombre d'adhérents/de bénévoles		900		388	
Log. vraisemblance		- 1078,15		- 786,17	

Source : enquête « Vie associative », Insee, 2002.

Lecture : le signe des coefficients indique la nature (favorable s'il est positif ou défavorable dans le cas contraire) de l'influence exercée par la variable étudiée sur la probabilité d'être adhérent ou sur la probabilité d'être bénévole. Plus la valeur absolue du coefficient est élevée et plus cette influence est forte. La valeur du t-test permet d'obtenir les seuils de significativité des résultats, respectivement égaux à 1% (***), 5% (**) et 10% (*). Un seuil de significativité égal à 5% indique qu'il y a un risque de 5% de se tromper lorsque l'on conclut à l'existence d'un effet de la variable considérée sur le comportement à partir du coefficient obtenu dans la régression.



Si la participation aux associations est amenée à jouer chez les personnes âgées un rôle de substitut, elle doit être plus prisée par les seniors dont on peut penser qu'ils sont davantage susceptibles de ressentir un besoin de compensation. Ce pourrait être plus particulièrement le cas des retraités chez qui la cessation de l'activité professionnelle est de nature à engendrer une demande d'activités de remplacement ou de réseaux alternatifs de sociabilité. En revanche, toutes choses égales par ailleurs, la disposition à adhérer devrait être plus faible chez les seniors qui n'ont pas connu ce changement soudain de rôle, ni le sentiment de manque qui l'accompagne. On pense alors aux individus qui sont inactifs depuis toujours ou qui n'ont connu qu'une courte expérience professionnelle abandonnée précocement (comme c'est le cas chez les femmes ayant quitté leur emploi avec la naissance de leurs enfants sans en avoir repris un ultérieurement).

Afin de tester cette conjecture, une variable a été créée pour distinguer chez les plus de 60 ans celles et ceux qui sont en retraite après avoir occupé un emploi pendant une partie importante de leur cycle de vie⁴, celles et ceux (rares) à être encore en activité, et les personnes n'ayant jamais occupé d'emploi ou n'ayant connu que de brefs épisodes d'activité professionnelle. L'investigation économétrique révèle effectivement que les retraités sont significativement plus enclins à être membres d'une association que les autres catégories d'inactifs. Ce constat apporte donc quelque crédibilité à l'hypothèse d'une participation associative qui serait encouragée par le départ en retraite, d'autant que dans le même temps, cette catégorie de seniors affiche des taux d'adhésion nettement plus forts que les actifs de moins de 60 ans (55,5 % contre 43,3 %)⁵.

Le fait que les personnes veuves de plus de 60 ans aient une probabilité d'être adhérentes à une association supérieure à celle observée chez les personnes mariées peut aussi accréditer l'idée d'une fonction palliative de la participation associative sur le plan relationnel. La situation de divorcé(e) est, pour sa part, sans effet sur l'adhésion. Mais son incidence en termes de carence relationnelle subjectivement ressentie est très probablement différente puisque le veuvage est subi, alors que le divorce est souhaité par au moins l'un des membres du couple (quand ce n'est pas les deux).

Une caractéristique des répondants fait défaut dans l'enquête « Vie associative » de l'Insee. Il s'agit de leur état de santé qui, lorsqu'il s'avère

⁴ Concrètement, n'ont été retenus pour cette modalité de la variable que les seniors ayant connu un départ en retraite après 50 ans.

⁵ La comparaison entre le taux d'adhésion des quinquagénaires actifs, qui est de 46,8 %, et celui des sexagénaires retraités (62,2 %) est encore plus suggestive quant à l'existence d'une incitation à la participation associative induite par le départ en retraite.

précaire, peut constituer un obstacle sérieux à la participation. Cette lacune est problématique car c'est chez les seniors que ces troubles de santé sont les plus susceptibles de se manifester. Du fait de leur corrélation avec le vieillissement, leur incidence peut être, en partie du moins, absorbée par l'effet d'âge tel qu'il apparaît dans le tableau 2 (p. 163). L'influence de l'état de santé sur l'adhésion a été souligné aussi bien sur données françaises (Delbès, Gaymu, 2004) que sur données étrangères (Cutler, Hendricks, 2000). Elle ne peut ici être appréhendée qu'indirectement lorsqu'il est demandé aux enquêtés qui ne sont membres d'aucune association les raisons de cette non-participation. Comparativement aux moins de 60 ans, les seniors sont beaucoup moins enclins à mettre en avant le manque de temps, mais ils sont nettement plus nombreux à arguer de raisons de santé: ils sont 19% parmi les non-participants à les évoquer contre 4% chez leurs cadets. Pour appréhender l'effet direct de la situation de santé sur la participation associative, il est en revanche possible de recourir à l'enquête que l'Insee a réalisée sur les emplois du temps en 1998-1999 (cf. encadré ci-dessous). L'effet négatif d'une mauvaise santé est alors très nettement observé, mais l'effet d'âge n'en subsiste pas moins après la prise en compte de cette variable.

L'influence de l'état de santé sur la participation associative dans l'enquête Insee sur les emplois du temps 1998-1999

L'enquête «Emploi du temps» réalisée par l'Insee en 1998-1999 interroge les répondants sur leur participation associative. Mais celle-ci y est moins précisément identifiée que dans l'enquête «Vie associative». Il est d'abord demandé si la personne fait volontairement partie d'une association. Dans l'affirmative, des questions additionnelles sont posées sur le nombre d'associations, leur type et le degré d'engagement. Mais, outre que les types d'associations suggérés par le questionnaire sont incomplets, cette façon de procéder expose à un biais de sous-estimation engendré par l'insuffisante mobilisation de la mémoire des enquêtés. Au contraire, l'enquête «Vie associative» communique une liste beaucoup plus riche d'associations et interroge les enquêtés de manière plus précise sur leur éventuelle appartenance à chacune d'elles. Aussi ne sera-t-on pas surpris de constater que le taux d'adhésion calculé à partir de l'enquête «Emploi du temps», qui n'est pas une enquête spécifique sur les comportements associatifs, est inférieur (33,6%) à celui tiré des données de l'enquête «Vie associative» (44,5%). Deux informations offertes par l'enquête «Vie associative» ne sont pas disponibles dans l'enquête «Emploi du temps». Il s'agit de la pratique religieuse et des antécédents parentaux de participation. En revanche l'enquête «Emploi du temps» indique l'état de santé des participants. La question suivante est notamment posée: «*Comment est votre état général de santé?*». Les items «*mauvais*» et «*très mauvais*» ont été opposés ici à tous les autres («*très bon*», «*bon*», «*moyen*»). En dépit du biais de sous-estimation indiqué ci-dessus, les profils des participants issus de l'enquête «Emploi du temps», analysés à l'aide d'un modèle Probit univarié, sont très ressemblants à ceux de l'enquête «Vie associative». De plus, une mauvaise santé apparaît avoir un effet très dissuasif sur la fréquentation des associations. L'effet marginal, statistiquement très significatif, est conséquent puisque la probabilité qu'a un individu en mauvaise santé d'être adhérent est de 17,7 points inférieure à la probabilité calculée à la valeur moyenne des variables de la régression, qui est de 34,7%.



Les résultats de l'étude économétrique réalisée sur les seniors peuvent être comparés à ceux obtenus pour les moins de 60 ans, non reproduits ici. L'exercice fait apparaître des similitudes quant à l'incidence d'un certain nombre de caractéristiques sociodémographiques, mais également quelques différences. S'agissant de ces dernières, on note surtout l'absence chez la population plus jeune d'une corrélation positive entre le veuvage et la participation associative. Il est vrai que l'occurrence de cette situation est alors beaucoup plus faible parmi la population concernée. La forte participation dans les communes rurales et les petites villes, mise en évidence chez les seniors, ne se constate plus chez leurs cadets. Pour le reste, les effets sont largement de même nature si ce n'est que la participation associative antérieure de la mère du répondant a chez les plus jeunes une conséquence significativement positive qu'elle n'a pas chez les anciens.

Les femmes fréquentent moins les associations que les hommes. L'hypothèse a pu être faite que le passage de la vie active à la retraite voyait les premières rattraper partiellement leur retard sur les seconds (Delbès, Gaymu, 1995, 2004). Les données de l'enquête « Vie associative » corroborent partiellement cette hypothèse. Ainsi, le ratio du taux masculin de participation au taux féminin passe de 1,22 chez les quinquagénaires actifs à 1,05 chez les sexagénaires retraités. Il est à peine plus élevé (1,09) chez les 70-75 ans. Mais au-delà, l'écart recommence à se creuser substantiellement pour devenir l'un des plus importants constatés sur l'ensemble des tranches d'âge du cycle de vie.

Cette comparaison des participations masculine et féminine chez les plus de 60 ans peut être approfondie à l'aide de régressions estimées sur les populations de chaque sexe, qui font ressortir des profils assez distincts. C'est uniquement chez les femmes que la situation de retraitée et le veuvage jouent un rôle incitatif sur l'adhésion. Au sein de la population masculine, ces variables semblent sans effets. Certes, il faut admettre que leur mise en évidence y est plus délicate. La proportion de veufs est beaucoup plus restreinte que dans la population féminine du fait du différentiel des espérances de vie. Chez les hommes, il est également très difficile de comparer, sous l'angle de la fréquentation des associations, la situation des retraités à celle des inactifs de toujours ou de très longue date par suite du nombre extrêmement faible d'individus concernés par ces dernières situations.

Le rôle positif joué par l'augmentation du revenu domestique se discerne principalement sur la participation féminine. C'est celle-ci, et elle seule, qui est stimulée par l'élévation du niveau de diplôme ainsi que par la résidence dans les zones rurales et les villes de petite taille. C'est également elle qui s'avère particulièrement sensible à l'avancée en âge. La probabilité d'être adhérente est nettement plus faible à partir de

75 ans. Cet effet dissuasif du vieillissement est beaucoup moins significatif chez les hommes. En revanche, la pratique religieuse et la participation antérieure du père exercent un même rôle d'encouragement pour les deux sexes.

L'étude des profils des seniors adhérents gagne à être approfondie en différenciant les domaines de l'activité associative. Mais cet exercice est ici délicat car, pour certains de ces domaines, la faiblesse des effectifs concernés dans l'échantillon rend l'investigation économétrique assez vite problématique. On peut néanmoins observer que l'effet négatif du vieillissement sur la participation est, de manière assez logique, le plus fort dans le domaine sportif alors qu'il est beaucoup plus limité dans celui des loisirs⁶. Ce dernier est insensible au niveau de formation dont l'influence s'avère en revanche plus substantielle dans le domaine de la défense des droits et dans celui de l'action sociale et caritative, les plus diplômés étant alors plus enclins à participer. L'influence positive de l'augmentation du revenu domestique sur la probabilité d'adhérer est, à l'exception des associations religieuses, assez général quoique d'intensité inégale.

La sensibilité de la participation à la commune de résidence est très variable d'un domaine d'activité à l'autre. Peu évidente dans les associations sportives, religieuses, caritatives et humanitaires, elle est plus nette en ce qui concerne les associations de loisirs, pour lesquelles les zones rurales et les petites villes constituent des terrains de prédilection. Cette situation traduit probablement la place importante qu'occupe, en matière d'offre d'activités récréatives, le tissu associatif spécifiquement orienté vers les personnes âgées dans les aires à faible densité démographique. Sans sa présence, de telles activités seraient plus difficilement accessibles aux intéressés du fait de l'éloignement géographique des lieux de pratique (Delbès, Gaymu, 1995). En revanche, ce sont les milieux urbains et plus fortement encore les grandes villes qui s'avèrent les plus favorables à la participation dans le domaine de la défense des droits.

Exception faite du domaine sportif, on observe une influence favorable assez générale de la pratique religieuse régulière sur l'appartenance à une association. Celle-ci est également positivement corrélée à la pratique associative des parents dans le domaine de la défense des droits, dans celui des loisirs ainsi que dans celui de l'action sociale et caritative. La probabilité plus forte de participer qu'ont les seniors propriétaires de

⁶ Les résultats complets de ces régressions ne sont pas ici reportés. Les domaines à trop faibles effectifs n'ont pas fait l'objet de cette investigation. Seuls les effets statistiquement significatifs (au moins au seuil de 10%) sont évoqués.



leur logement n'est constatée que dans le seul domaine de la défense des droits. Cela s'explique par le fait que ce domaine intègre notamment les groupements de propriétaires et de copropriétaires. L'activité associative est alors étroitement liée à l'entretien du patrimoine. Les femmes ont une propension supérieure à celle des hommes à fréquenter les associations religieuses ainsi que celles qui se consacrent à l'action sociale et caritative. Enfin, les loisirs et la défense des droits sont des domaines plus masculins.

L'effet incitatif du veuvage, constaté sur la participation globale, ne se manifeste que dans le domaine des loisirs. De même, la tendance des retraités à participer davantage que les seniors n'ayant pas occupé d'emploi antérieurement n'est observée que dans les associations sportives et de loisirs. Ce résultat suggère que le regain de participation des retraités manifeste plus particulièrement une volonté de s'adonner à des activités de nature récréative.

■ La sélectivité sociale de la participation s'atténue chez les seniors les plus âgés

Le rôle de la catégorie sociale d'appartenance sur la fréquentation des associations a été souligné à plusieurs reprises (Héran, 1988a; Prouteau, Wolff, 2002). Une recherche toutes choses égales par ailleurs menée sur les seuls retraités montre effectivement que les anciens cadres supérieurs ainsi que les personnes qui exerçaient une profession intermédiaire et, dans une moindre mesure, celles qui étaient indépendantes non agricoles ont une propension significativement plus forte à être membres que les ouvriers. Il n'en reste pas moins que, du fait de leur nombre plus important parmi les retraités, les ouvriers et les employés représentent près d'un adhérent sur deux (47,8 % exactement).

Ce caractère socialement sélectif du monde associatif n'est nullement spécifique aux seniors. Il est également constaté chez les moins de 60 ans. On peut, à cet égard, se demander si cette sélectivité s'atténue chez les retraités par rapport à ce qu'elle est chez les actifs plus jeunes. Delbès et Gaymu (2004) observent que « *entre 62 et 75 ans, il y a eu un certain rééquilibrage entre les catégories sociales* ». L'examen des données de l'enquête « Vie associative » montre que le taux de participation associative des seniors retraités de moins de 75 ans anciennement cadres supérieurs augmente par rapport à ce qu'il est chez leurs cadets actifs de même catégorie sociale (75,7 % contre 60,7 %). Le constat est le même chez les ouvriers (43,7 % contre 32,1 %), mais à

des niveaux qui restent nettement plus faibles. Toutefois, en raison d'une progression plus élevée en termes relatifs chez ces derniers, le ratio du taux de participation des cadres à celui des ouvriers diminue légèrement, passant de 1,89 pour les actifs à 1,75 pour les seniors de moins de 75 ans. Au-delà de cet âge, la réduction de l'écart des taux entre cadres et ouvriers est plus sensible puisque ce même ratio passe alors à 1,48. Mais, désormais, c'est entre les cadres et les employés que la différence se creuse. Il peut néanmoins s'agir d'un effet de genre plutôt que d'un effet de catégorie sociale puisqu'il a été souligné que les femmes, qui sont majoritaires chez les anciens employés, connaissent un très net fléchissement de la fréquentation des associations aux âges avancés.

Un examen attentif montre que ce rééquilibrage de la participation entre cadres et ouvriers est imputable aux associations de loisirs dont la place augmente nettement parmi les adhérents avec leur avancée en âge. Plus précisément, c'est la fréquentation des associations dédiées aux personnes âgées qui est le moteur de ce processus relatif d'homogénéisation sociale des comportements. Le taux de participation à l'ensemble constitué des clubs du troisième âge, des associations de retraités d'entreprises ou d'anciens combattants et des associations de classes d'âge, est le plus fort chez les anciens agriculteurs (41 %) qui sont suivis par ceux qui exerçaient une profession intermédiaire (35 %) et les cadres (34,9%), lesquels précèdent d'assez peu les anciens ouvriers et indépendants non agricoles (30,7 %) ainsi que les employés (28,4%). Dans aucun autre domaine associatif, sauf celui de la religion, un tel processus tendanciel de rééquilibrage social n'est à l'œuvre. Au contraire, les écarts des propensions à participer se creusent parfois de manière très importante.

■ La sociabilité, ressort important de la participation associative

L'enquête « Vie associative » de l'Insee demandait aux individus d'indiquer les raisons pour lesquelles ils avaient adhéré à chacune des associations dont ils étaient membres (cf. encadré, p. 173). L'examen des réponses montre d'abord très généralement que plusieurs raisons sont avancées et, à cet égard, les seniors n'échappent pas à la règle même si le nombre moyen de motifs invoqués est légèrement inférieur à celui observé chez leurs cadets. Pour 84 % de leurs participations, ils déclarent au moins deux raisons. À tous les répondants dans ce cas, il était demandé d'indiquer leur motivation principale. Sous cet angle, les seniors présentent certaines spécificités par rapport aux adhérents de moins de 60 ans (cf. tableau 3, p. 170).



Tableau 3

**Les motivations principales des adhésions selon l'âge des membres
(répartition en %)**

Motivations	Moins de 60 ans	Plus de 60 ans
Pratiquer un sport ou une activité culturelle	23,9	12,6
Défendre une cause	8,6	9,3
Faire respecter des droits, défendre les intérêts de ses proches	22,4	11,8
Rencontrer des personnes, se faire des amis	13,2	31,0
Être utile à la société, aider autrui	9,1	9,5
S'épanouir, occuper son temps libre	9,1	11,6
Autre motif	13,7	14,2
Total	100,0	100,0

Source : enquête « Vie associative », Insee, 2002.

Le désir de s'adonner à une pratique sportive et culturelle y est moins fréquent, de même que la volonté de faire respecter des droits (y compris les siens) et de défendre les intérêts de ses proches. En revanche, le souhait de rencontrer des personnes et de se faire des amis est la raison dominante chez les seniors puisqu'elle est citée comme motif principal dans plus de trois participations sur dix, un score nettement supérieur à celui observé chez les moins de 60 ans (13,2%). C'est donc chez les personnes âgées que la fréquentation des associations est le plus franchement tournée vers la recherche de « biens relationnels » (Prouteau, Wolff, 2004a). Elle leur permet d'entretenir un réseau de sociabilité. Tel est notamment le cas pour les personnes veuves chez qui cette motivation principale est indiquée dans quatre participations sur dix, contre un peu moins de trois sur dix chez les personnes mariées.

Bien entendu, le type des motivations mises en avant est très sensible à la nature de l'association dont l'adhérent est membre. L'objectif relationnel est le plus important dans les associations de loisirs : il concerne alors plus de quatre participations sur dix. Le souhait de rendre service et d'être utile à la société domine quant à lui dans les associations d'action sociale et caritative où il représente près d'une motivation principale sur deux.

L'examen des motifs auquel il est procédé ici s'expose à une objection. En effet, les raisons sur lesquelles les enquêtés sont interrogés sont celles qui ont présidé à leur décision originelle d'adhésion. Il ne s'agit pas de celles qui expliquent la fréquentation de l'association à la date de l'enquête. Or, la première prise de contact avec cette association peut être déjà très ancienne et renvoyer par conséquent à un stade nettement antérieur du cycle de vie du répondant. Si ce dernier a 65 ans en 2002

mais que son adhésion date de vingt ans, il n'y a pas grand sens à mettre en relation son âge actuel avec les motivations indiquées puisque ces dernières étaient alors celles d'un quadragénaire⁷. L'analyse a donc dû être approfondie. À cette fin, on a distingué les adhésions selon qu'elles s'avéraient antérieures ou postérieures au départ en retraite du répondant.

L'enquête « Vie associative » permet en effet de connaître tout à la fois l'ancienneté de chaque participation et l'année au cours de laquelle le répondant a mis fin à son activité professionnelle⁸. La population des retraités adhérents a donc pu être scindée en deux groupes. Le premier réunit ceux dont l'adhésion a précédé le départ en retraite et le second ceux qui sont devenus membre de l'association après ce départ. La répartition des motivations principales de ces deux groupes a alors pu faire l'objet d'un examen comparatif (cf. tableau 4).

Tableau 4

Les motivations principales des adhésions des retraités en fonction de l'ancienneté de l'adhésion (répartition en %)

Motivations	Adhésion avant la retraite	Adhésion après la retraite
Pratiquer un sport ou une activité culturelle	13,1	11,7
Défendre une cause	13,3	7,5
Faire respecter des droits, défendre les intérêts de ses proches	19,4	6,1
Rencontrer des personnes, se faire des amis	18,9	39,0
Être utile à la société, aider autrui	10,2	9,0
S'épanouir, occuper son temps libre	6,7	14,4
Autre motif	18,4	12,3
Total	100,0	100,0

Source: enquête « Vie associative », Insee, 2002.

⁷ Les motivations peuvent évoluer au fil du temps chez un adhérent. Il n'est toutefois pas interdit de penser que chez certains répondants, notamment ceux dont l'adhésion est très ancienne, les motivations indiquées sont celles de la participation courante plutôt que celles de la première adhésion.

⁸ Sans surprise, l'ancienneté de l'adhésion apparaît fortement corrélée avec l'âge de la personne. En moyenne, chez les plus de 75 ans, elle est de 6,5 ans supérieure à celle des seniors qui n'ont pas atteint 70 ans. Si, comme la suggestion en a déjà été faite, le passage à la retraite incite à l'adhésion, l'ancienneté de celle-ci devrait être logiquement inférieure chez les retraités à ce qu'elle est chez les inactifs de toujours. Une investigation économétrique sur cette ancienneté d'adhésion, avec pour variables explicatives certaines caractéristiques des adhérents et des associations, valide cette conjecture. Le coefficient associé à la situation de retraité est négatif et statistiquement significatif, c'est-à-dire que, toutes choses égales par ailleurs, l'ancienneté de l'adhésion est inférieure chez les seniors qui sont dans cette situation.



L'intérêt pour la dimension relationnelle de la participation apparaît plus fortement exprimé par ceux qui deviennent adhérents au moment de, ou postérieurement à, leur départ en retraite. Ils indiquent en effet le désir de faire des rencontres comme étant le motif principal de leur adhésion dans quatre cas sur dix, c'est-à-dire deux fois plus souvent que ne le font celles et ceux qui ont adhéré avant la fin de leur activité professionnelle.

■ Une participation stimulée par le départ en retraite

À ce stade de la recherche, plusieurs résultats obtenus à partir de l'enquête « Vie associative » de l'Insee suggèrent fortement que le départ en retraite encourage l'adhésion associative, notamment parce que celle-ci permet d'intégrer de nouveaux réseaux de sociabilité. Mais une conclusion véritablement probante en la matière ne peut être déduite d'un traitement de données en coupe instantanée. L'analyse demande à être conduite sur des données dynamiques. À cette fin, l'*Europanel français* a été utilisé puisqu'il permet d'étudier, sur une période pouvant aller jusqu'à huit ans (de 1994 à 2001), le parcours suivi par les enquêtés. Une sélection de l'échantillon a été opérée pour les besoins de la présente étude (cf. encadré ci-contre).

Chez les 55-64 ans, les taux d'adhésion des retraités sont systématiquement supérieurs à ceux des actifs, ce qui corrobore les constats opérés à partir de l'enquête « Vie associative ». L'écart est d'environ dix points jusqu'à 61-62 ans, puis se réduit quelque peu sur la fin de la tranche d'âge considérée. L'attention se porte ensuite plus précisément sur la comparaison de la situation des répondants à l'égard de la vie associative avant et après leur cessation d'activité. On observe alors que le taux d'adhésion augmente globalement de plus de cinq points après le départ en retraite (cf. tableau 5, p. 174). Cet effet positif est légèrement plus marqué chez les femmes. Il est surtout inégal selon les catégories socioprofessionnelles puisqu'il atteint son maximum chez les ouvriers et les employés. Il est moins fort chez les cadres et inexistant chez les agriculteurs. Se trouve ainsi confirmée l'atténuation, après la retraite, des disparités sociales des taux de l'adhésion que l'enquête « Vie associative » suggérait déjà⁹.

⁹ Dans l'enquête « Vie associative », les agriculteurs sont également la seule catégorie sociale pour laquelle les retraités n'ont pas un taux d'adhésion supérieur à celui des actifs.

L'Europanel français 1994-2001

L'Europanel français est une enquête qui s'inscrit dans le cadre d'un projet comparatif européen appelé *European Community Household Panel*, initié en 1994 à l'initiative d'Eurostat. Celui-ci avait pour objectif d'étudier les conditions de vie des ménages et des individus dans l'Union européenne. Aux douze pays membres qui ont participé au lancement de cette expérience se sont joints ultérieurement deux nouveaux adhérents, l'Autriche et la Finlande. Le but principal de cette enquête était de collecter des renseignements sur les dynamiques d'emploi et de revenu. Elle réunit également des informations sur la formation, sur les biographies des individus, sur leurs relations et leurs responsabilités sociales, leur santé, leur logement. La revue *Économie et Statistique* de l'Insee a consacré un numéro entier (« Le Panel européen des ménages », n° 349-350, 2002) à la présentation de l'Europanel français et à plusieurs travaux réalisés à partir des données qu'il a permis de collecter.

La première vague a été réalisée à partir d'un échantillon dont les effectifs au niveau communautaire dépassaient les 60 000 ménages. Pour la France, cet échantillon contenait 7 344 ménages, soit près de 19 000 individus. Les personnes enquêtées en 1994 et âgées de plus de 16 ans ont été réinterrogées chaque année jusqu'en 2001. Le *Panel* contient donc huit vagues.

Dans le questionnaire individuel français, l'identification de l'adhésion à une association est effectuée dans la rubrique « relations et responsabilités sociales », grâce à une question dont le libellé a été modifié à partir de la deuxième vague. En 1994, le répondant se voyait successivement demander s'il était ou non membre d'une association de parents d'élèves ou professionnelle, d'une association humanitaire, d'une association religieuse ou enfin d'une association sportive, culturelle ou d'expression personnelle. Lors des vagues ultérieures, une seule question générale était posée sur l'appartenance à une association, sans demande de précision sur le type de cette dernière. On ne peut donc connaître les domaines de l'adhésion comme c'est le cas dans l'enquête « Vie associative ».

Il est clair que le caractère très circonscrit de l'interrogation sur ce sujet soulève les mêmes problèmes que ceux signalés à propos de l'enquête « Emploi du temps » 1998-1999 de l'Insee. Dès lors, les résultats obtenus sont exposés au même risque de sous-estimation (cf. encadré, p. 165). L'intérêt porté à la fréquentation des associations y est beaucoup plus limité que dans une enquête spécifique comme l'enquête « Vie associative » et, sans surprise, les taux de participation obtenus sont assez nettement inférieurs. Mais cette sous-estimation ne représente pas un handicap rédhibitoire pour l'objet de cet article, c'est-à-dire l'étude de l'effet de la retraite sur la participation, si l'on fait l'hypothèse plausible que la sous-estimation demeure stable dans le temps.

L'échantillon retenu pour l'Europanel français a été constitué de la façon suivante : les individus retenus sont exclusivement ceux pour lesquels on a de l'information sur la participation associative avant et après la retraite. Dans ce but, la procédure adoptée a été la suivante : dans un premier temps, toutes les vagues du *Panel* ont été assemblées, ce qui donne un échantillon comprenant plus de 90 000 observations dans lequel chaque individu enquêté une année donnée compte pour une observation. Ont ensuite été éliminés tous les individus qui, sur la période considérée, n'ont pas connu leur départ en retraite, soit qu'ils aient été toujours en emploi, soit qu'ils étaient déjà en retraite lors de la première vague. Puis, afin d'avoir un échantillon relativement homogène, ont été éliminées quelques situations atypiques de départ en retraite avant 50 ans ou après 70 ans. Enfin, les observations présentant des réponses incohérentes ont été retirées de même que les répondants qui n'avaient renseigné que deux vagues de l'enquête puisque l'objet de l'investigation requiert une période d'observation suffisamment longue. Les individus de la première vague qui ont été retenus ont entre 50 et 70 ans et vieillissent au gré des vagues suivantes. L'échantillon ainsi sélectionné comprend 5 527 observations correspondant à 769 individus.



Tableau 5

La participation associative avant et après la retraite (en %)

Taux de participation		Avant la retraite	Après la retraite	Variation
Caractéristiques				
Sexe	Homme	47,0	51,6	+ 4,6
	Femme	34,1	39,8	+ 5,7
Diplôme	Sans diplôme	24,1	34,7	+ 10,6
	CEP	33,5	40,3	+ 6,8
	BEPC - CAP - BEP	39,2	41,4	+ 2,2
	Bac	40,6	48,4	+ 7,8
	Bac + 2	60,6	67,6	+ 7,0
	Supérieur à Bac + 2	72,5	64,8	- 7,7
Catégorie sociale de référence	Agriculteur	41,3	40,4	- 0,9
	Indépendant	36,7	41,7	+ 5,0
	Cadre	60,6	64,8	+ 4,2
	Profession intermédiaire	58,5	63,8	+ 5,3
	Employé	30,0	36,7	+ 6,7
	Ouvrier	31,7	39,2	+ 7,5
Ensemble		40,2	45,4	+ 5,2

Source : Europanel français, 1994-2001.

L'inégale répercussion de la retraite sur la fréquentation des associations apparaît plus nettement par niveau de diplôme. L'incitation à l'adhésion que constitue la cessation d'activité est la plus forte chez les personnes sans diplôme. Elle n'est pas observée pour les plus diplômés qui, au contraire, connaissent une diminution de leur taux de participation. Peut-être est-ce le signe que ceux-ci sont plus nettement attirés, lorsqu'ils sont actifs, par des associations à caractère professionnel. Au moment de leur retraite, les raisons de rester membres diminueraient alors fortement, ce qui pourrait se manifester par des flux de sortie du milieu associatif plus importants. Toutefois, ce résultat relatif aux plus diplômés doit être appréhendé avec prudence en raison du caractère restreint des effectifs concernés dans l'échantillon de l'*Europanel français*. Dans les données de l'enquête « Vie associative », le taux de participation des plus diplômés retraités n'est pas inférieur à celui des actifs plus jeunes de même niveau de formation. En revanche, l'écart de participation entre les niveaux de diplôme se réduit très nettement.

Pour compléter cette étude de l'effet de la retraite sur la participation associative à partir des données de l'*Europanel français*, une analyse toutes choses égales par ailleurs a été réalisée en retenant parmi les

variables explicatives le statut du répondant au regard de l'emploi¹⁰. Les résultats obtenus confirment l'incidence favorable de la retraite sur la participation associative puisque le coefficient associé au statut de retraité est positif et significatif (cf. tableau 6).

Tableau 6

L'effet de la retraite sur la participation associative toutes choses égales par ailleurs

Variables	Produit à effets aléatoires		
	Coef.	t-test	
Constante	- 3,897 ***	- 4,28	
Sexe féminin	- 0,318 ***	- 2,57	
Âge	0,024 *	1,71	
Marié(e)	0,344 **	2,41	
Nombre d'enfants au foyer	Aucun	Réf.	
	Un	- 0,152	- 1,58
	Deux	- 0,074	- 0,45
	Plus de deux	- 0,487 *	- 1,92
Diplôme	Sans	Réf.	
	CEP	0,728 ***	3,40
	CAP, BEP, BEPC	0,865 ***	3,77
	Bac	0,828 ***	3,16
	Bac + 2	1,131 ***	4,74
	Supérieur à Bac + 2	2,152 ***	8,68
Revenu	Non déclaré	- 0,111	- 0,73
	Moins de 9 146 €	Réf.	
	De 9 146 à 18 293 €	0,221 *	1,84
	De 18 293 à 27 439 €	0,290 **	2,10
	De 27 439 à 36 585 €	0,516 ***	3,13
	Plus de 36 585 €	0,479 ***	2,91
Propriétaire du logement occupé	0,265 **	2,41	
Retraité	0,240 ***	2,97	
Nombre d'observations	5 527		
Nombre d'individus	769		
Log. vraisemblance	- 2 277,67		

Source : *Europanel français*, 1994-2001.

Lecture : le signe des coefficients indique la nature (favorable s'il est positif ou défavorable dans le cas contraire) de l'influence exercée par la variable étudiée sur la probabilité de participer à une association. La valeur des t-tests permet d'obtenir les seuils de significativité des résultats, respectivement égaux à 1 % (***), 5 % (**) et 10 % (*). Le coefficient positif associé à la situation de retraité indique que les personnes qui sont dans cette situation ont, toutes choses égales par ailleurs, une probabilité de participer supérieure à celle des seniors qui sont dans une autre situation. Le risque de se tromper en adoptant une telle conclusion est inférieur à 1 %.

¹⁰ Comme il y a plusieurs observations par individu (huit au maximum pour ceux qui ont répondu à toutes les vagues de l'enquête), un modèle Probit à effets aléatoires a été mis en œuvre afin de contrôler l'hétérogénéité inobservée.



Il faut néanmoins souligner que si les entrées dans de nouvelles associations l'emportent sur les sorties, ces dernières ne sont pas pour autant négligeables. L'examen des flux bruts de la participation associative après la cessation de l'activité professionnelle fait apparaître que si les personnes devenues membres après ce changement de situation représentent 14,4% des effectifs de l'échantillon, dans le même temps il se trouve 9,2% des répondants pour ne plus indiquer de participation associative alors qu'ils en déclaraient une lorsqu'ils étaient en emploi. Pour plus des trois quarts de l'échantillon, le départ en retraite ne modifie pas le rapport au milieu associatif, soit qu'ils en restent exclus (45,4%), soit que leur participation perdure au-delà de cet événement important de leur cycle de vie (31%)¹¹.

■ La participation associative des seniors : loisir plus qu'engagement ?

L'enquête « Vie associative » de l'Insee permet, pour chacune des participations associatives documentées, de préciser le statut de l'adhérent : est-il simple cotisant, bénéficiaire des activités de l'association ou y réalise-t-il à titre gracieux des tâches d'animation, d'encadrement, d'administration ou bien encore y occupe-t-il des fonctions de responsable ? Il est donc possible de distinguer deux situations : celle des adhérents qui se contentent de cotiser et de participer aux activités en tant que bénéficiaires ou usagers et celle des adhérents qui prennent part au fonctionnement de la structure dont ils sont membres en y étant bénévoles, ce qui ne les empêche nullement le cas échéant d'être également usagers.

À la lumière de cette distinction, les seniors apparaissent nettement moins impliqués que les moins de 60 ans dans l'animation de leurs associations puisqu'on compte environ trois bénévoles pour dix participants, quand on en dénombre plus de quatre sur dix dans la population moins âgée. Toutefois, le propos mérite d'être nuancé selon le type de l'association. Cette faiblesse de l'engagement des seniors concerne surtout le domaine de la culture et des loisirs, celui de l'éducation (dans lequel ils sont très peu nombreux) et dans une moindre mesure celui de la défense des droits. Dans les autres secteurs associatifs, la propension des adhérents de 60 ans et au-delà à se consacrer au

¹¹ Si ces 31% restent membres d'une association, rien ne permet d'affirmer qu'il s'agit de la même association. La mobilité de la participation est probablement sous-estimée car on ne peut repérer dans les données de l'*Europanel français* les éventuels changements d'associations de la part des personnes qui se déclarent adhérentes avant comme après leur départ en retraite.

bénévolat n'est pas inférieure à celle de leurs cadets. Elle y est même supérieure dans les associations religieuses et dans le domaine hétérogène des « autres associations » qui inclut notamment l'environnement et l'action politique. C'est donc tout particulièrement dans le domaine des loisirs, et plus encore dans celui des associations spécifiquement tournées vers les personnes âgées, que les seniors se comportent très majoritairement en consommateurs¹². Puisque ce domaine est également le terrain de prédilection des adhésions postérieures à la cessation de l'activité professionnelle, il n'est guère surprenant de constater que c'est pour les participations associatives initiées après le départ en retraite que l'inclination au bénévolat est la plus faible (27 % des cas contre 38 % lorsque l'adhésion est antérieure au départ en retraite).

Parmi les tâches bénévoles qui peuvent être assumées, celles impliquant l'exercice de responsabilités méritent une attention particulière, tant les associations sont nombreuses à se plaindre du manque de candidats. Manifestement, ces tâches sont peu prisées des seniors. En effet, la part des adhérents qui s'y consacrent n'est que d'un peu moins de 11 % quand elle s'élève à plus de 19 % chez les moins de 60 ans. Cette proportion diminue de surcroît nettement avec le vieillissement.

Il a été souligné que ce monde des responsables est encore plus masculin que celui de l'ensemble des adhérents (Prouteau, Wolff, 2002). Les données de l'enquête « Vie associative » montrent que cette sélectivité, relativement au sexe, s'accroît chez les seniors¹³. Certes, ce résultat pourrait être biaisé par la prédominance féminine dans la population très âgée, c'est-à-dire celle qui n'occupe qu'exceptionnellement des responsabilités associatives. Mais on parvient à des conclusions similaires en neutralisant cet effet d'âge. Ainsi, parmi les sexagénaires, 9,9 % des femmes membres d'une association exercent des responsabilités contre 18,9 % de leurs homologues masculins.

Pour prendre une mesure plus exacte du bénévolat des seniors, il importe de ne pas le restreindre à celui des seuls adhérents. En effet, il est possible de rendre des services dans une association sans pour autant en être membre. L'enquête « Vie associative » suggère que de tels cas ne sont pas rares (Prouteau, Wolff, 2004b). Par ailleurs, ces contributions non

¹² Gallard et Argoud (1995, p. 53) mettent également l'accent sur « *la part importante des simples adhérents dans les associations recrutant essentiellement des retraités* ».

¹³ En réalité, cette sélectivité commence à s'aggraver chez les quinquagénaires pour s'accroître ensuite.



rémunérées peuvent également se manifester dans un cadre qui, bien qu'organisé, n'a pas un caractère associatif. Tel sera par exemple le cas du bénévolat pratiqué dans un organisme municipal. Même si ces situations sont peu fréquentes comparativement aux engagements associatifs, il n'y a aucune raison de les ignorer lorsque l'on examine cette forme de participation sociale des seniors¹⁴. C'est donc au bénévolat formel dans son ensemble, c'est-à-dire à celui qui se déroule dans un cadre structuré, que la suite de cet article est consacrée.

Au contraire de l'adhésion aux associations, ce bénévolat se révèle moins fréquent chez les seniors qu'il ne l'est chez les moins de 60 ans puisque le taux de pratique n'est chez les premiers que de 22,8% contre 29,9% chez les seconds (cf. tableau 7). La différence paraît moins sensible pour le bénévolat régulier, c'est-à-dire celui qui s'inscrit dans le cadre d'une continuité de l'engagement. Elle l'est davantage pour le bénévolat occasionnel, plus ponctuel. Toutefois, un examen plus attentif des tranches d'âge concernées montre que, chez les sexagénaires, le taux de pratique bénévole ne montre aucun fléchissement par rapport à celui des quinquagénaires. S'agissant du bénévolat régulier, il est même supérieur à celui de l'ensemble de la population de 15 à 59 ans. C'est à partir de 70 ans que cette participation diminue très sérieusement.

La répartition sectorielle de l'engagement des seniors présente quelques particularités qui sont à l'image de celles déjà notées au niveau de leur participation associative. On observe notamment une inclination plus faible, et décroissante avec l'avancée en âge, pour les activités bénévoles sportives et éducatives. En revanche, les parts occupées par le domaine de la culture et des loisirs, par celui de l'action sociale et caritative et par l'action bénévole religieuse y sont supérieures à celles constatées chez les moins de 60 ans. Toutefois, là encore, le cap de la soixantaine ne constitue pas toujours une rupture par rapport aux comportements observés aux âges antérieurs. Ainsi, le fléchissement de l'intérêt pour le bénévolat sportif est progressif puisqu'il se perçoit déjà chez les quinquagénaires. C'est également chez ces derniers que s'amorce le regain d'attractivité pour le bénévolat caritatif et d'action sociale. La discontinuité représentée par le seuil des 60 ans est plus franche pour le bénévolat dans le domaine des loisirs et le bénévolat religieux.

¹⁴ 90% des bénévoles repérés dans l'enquête « Vie associative » déclarent faire du bénévolat dans une association, et 17% dans un autre organisme, certains d'entre eux cumulant l'engagement dans des organisations de statuts différents (Prouteau, Wolff, 2004b).

Tableau 7

L'engagement bénévole selon l'âge (en %)

	Moins de 60 ans		Plus de 60 ans		
	Ensemble	50-59 ans	Ensemble	60-69 ans	70 ans et plus
Bénévolat global	29,9	30,0	22,8	31,2	16,5
Bénévolat régulier	12,4	14,6	11,3	15,5	8,1
Bénévolat occasionnel	20,2	19,2	13,9	18,9	10,2
Par domaine d'activité					
Sport	29,3	25,7	14,5	18,1	9,4
Loisirs, culture	30,3	28,6	41,5	38,4	45,9
Éducation	16,3	7,0	4,6	5,8	2,9
Action sociale, caritative, humanitaire, sanitaire	14,1	19,5	20,9	23,5	17,1
Défense des droits	18,6	28,4	18,3	20,0	15,9
Religion	5,9	5,9	13,8	10,3	18,7
Autre	6,8	9,3	8,1	7,8	8,6

Source : enquête « Vie associative », Insee, 2002.

Lecture : la somme des taux de participation par domaine d'activité est supérieure à 100 du fait des multiadhésions.

■ Les caractéristiques des seniors bénévoles

En ce qui concerne le bénévolat des seniors, l'influence de certaines caractéristiques sociodémographiques est assez similaire à celle qui a pu être observée s'agissant de l'adhésion aux associations (cf. tableau 2, colonne 2, p. 163). Tel est le cas du niveau de diplôme, dont l'élévation va de pair avec une augmentation de la probabilité d'être bénévole, du revenu domestique, du statut de propriétaire du logement occupé, de la pratique religieuse et de l'antériorité de la participation bénévole des parents. S'agissant de cette dernière, toutefois, on note que c'est le comportement passé de la mère du répondant qui a cette fois-ci l'influence positive la plus marquée. Le bénévolat n'est pas insensible au type de commune de résidence : habiter une grande agglomération est associé à une probabilité plus faible de le pratiquer.

Le vieillissement des seniors s'accompagne d'une baisse substantielle de leur propension au bénévolat. L'influence de l'âge est visiblement plus fort sur le bénévolat qu'il ne l'est sur l'adhésion associative. Il n'est pas davantage possible ici de distinguer ce qui relève de l'âge et ce qui est



dû à un état de santé précaire, plus probable chez les plus vieux. Mais on peut penser que la dégradation de l'état de santé joue sur le comportement bénévole un effet désincitatif plus net que sur la seule fréquentation des associations. Rendre service requiert plus d'engagement personnel que ne l'exigent des activités de type récréatif. L'importance du facteur santé sur la disposition à être bénévole est soulignée par plusieurs études sur des données étrangères (Caro, Bass, 1997 ; Choi, 2003 ; Smith, 2004 ; Erlinghagen, Hank, 2005).

Les hommes de plus de 60 ans sont plus enclins à la pratique du bénévolat que les femmes. Cette disparité des comportements selon le sexe est également constatée chez la population plus jeune, mais sa significativité statistique y est plus nette. Faut-il alors penser que s'opère une réduction de cette différence chez les seniors ? Il a été observé plus haut que tel n'était pas le cas pour les tâches de responsables. Cependant, toutes activités bénévoles confondues, on assiste à un incontestable rétrécissement de l'écart des taux de pratique bénévole par sexe chez les sexagénaires par rapport à ce qu'il est chez les quinquagénaires. Le ratio du taux masculin au taux féminin est de 1,09 chez les premiers contre 1,52 chez les seconds. Parmi les 60-65 ans, la propension des femmes à être bénévoles est même supérieure à celle des hommes. Toutefois, au-delà de 70 ans, la différence se creuse à nouveau pour devenir la plus importante de toutes celles constatées antérieurement.

Les seniors retraités ont une tendance à pratiquer le bénévolat supérieure à celle des plus de 60 ans qui n'ont jamais été actifs ou qui le sont restés peu de temps. Un résultat de même nature pour la participation associative conduisait à faire l'hypothèse d'un effet incitatif du passage à la retraite sur l'adhésion. Cette hypothèse, renforcée par le constat d'un taux de participation chez les retraités nettement supérieur à celui des actifs de moins de 60 ans, a pu être validée à partir de l'étude des données de l'*Europanel français*. Malheureusement, le même exercice ne peut être réédité pour le bénévolat puisqu'il n'est pas identifié en tant que tel dans cette base de données. Le faible écart constaté à partir de l'enquête « Vie associative » entre le taux de pratique des seniors retraités (33,7%) et celui des personnes d'âge inférieur (31,8% chez les quinquagénaires) suggère que, s'il existe, l'effet de stimulation entraîné par la cessation de l'activité professionnelle est plutôt modeste.

Ce n'est pas dire que le départ en retraite est sans incidence sur le bénévolat. Pour tenter d'éclairer cette question, il serait utile, comme cela a été fait pour l'adhésion aux associations, de situer la date de l'engagement initial par rapport à celle du passage à l'inactivité. Mais il n'est pas possible de connaître avec exactitude l'ancienneté de l'engagement de tous les bénévoles à partir de l'enquête « Vie associative ». Cette information n'est disponible que pour une partie

d'entre eux, à savoir ceux qui ont renseigné le deuxième volet de la partie variable de l'enquête (cf. encadré, p. 173). Cela suffit toutefois à suggérer que les engagements bénévoles des seniors sont, en proportion non négligeable, postérieurs à leur départ en retraite. Puisque dans le même temps ce changement de situation n'est pas suivi d'une augmentation sensible de la participation au bénévolat, on peut risquer deux hypothèses.

Tout d'abord, il est possible que les nouvelles vocations bénévoles soient largement compensées par des abandons de pratique de la part de personnes pour qui l'engagement antérieur était peu ou prou lié à l'activité professionnelle ou tout au moins incité par l'entourage professionnel. La seconde explication possible consiste à supposer que les participations bénévoles qui sont consécutives à la cessation de l'activité professionnelle prennent le relais de participations plus anciennes. Dans ces cas, les nouveaux engagements ne font pas de nouveaux bénévoles. Plusieurs travaux sur le sujet suggèrent ainsi que les individus commencent rarement leur « carrière » de bénévole sur le tard, les vieux bénévoles étant plus souvent des « bénévoles qui ont vieilli » (Chambre, 1987; Gallagher, 1994; Caro, Bass, 1997; Smith, 2004; Erlinghagen, Hank, 2005).

On se gardera ici de tirer des conclusions prématurées. Une investigation plus circonstanciée laisse toutefois penser que la situation pourrait être différente selon le sexe. En effet, si la participation bénévole des sexagénaires masculins retraités n'est effectivement pas supérieure à celle des quinquagénaires actifs de même sexe (34,3 % pour les premiers contre 36,5 % pour les seconds), il n'en est pas de même de la population féminine. Les jeunes retraitées ont un taux de pratique (32,9 %) nettement plus élevé que celui des femmes quinquagénaires en activité (25,4 %). Cette dynamique différentielle des comportements bénévoles selon le sexe, qui reste à confirmer, serait cohérente avec la forte réduction des inégalités de participation par sexe soulignée plus haut chez les sexagénaires¹⁵.

Il a été observé, dans la première partie de cet article, que la fréquentation des associations était sensible à la catégorie socioprofessionnelle d'appartenance mais que, chez les seniors, on assistait à une atténuation de la disparité sociale des adhésions par rapport à celle qui existe dans le monde des actifs. En est-il de même pour le bénévolat? Chez les actifs de moins de 60 ans, le taux de

¹⁵ Cette question mérite d'être approfondie, mais elle ne peut l'être qu'à partir de données de panels portant sur des effectifs suffisants et permettant de repérer les activités bénévoles des répondants. À notre connaissance, une telle source fait défaut en France aujourd'hui.



participation bénévole des cadres supérieurs est près de deux fois supérieur à celui des ouvriers. Chez les seniors, cet écart loin de se résorber s'aggrave encore, le rapport des taux de participation passant à 2,5. Un examen attentif de la pratique bénévole selon le milieu social fait apparaître des constats supplémentaires.

Ainsi, parmi les actifs de moins de 60 ans, c'est chez les agriculteurs que la probabilité de se consacrer au bénévolat est la plus forte, probablement parce que l'engagement y est plus lié qu'ailleurs à l'exercice de la profession (Prouteau, Wolff, 2004b). Ils sont suivis des cadres supérieurs et des professions intermédiaires qui précèdent eux-mêmes les employés. Les ouvriers et les indépendants non agricoles sont les moins enclins à être bénévoles. Parmi les retraités, les anciens ouvriers restent les moins disposés au bénévolat, mais ils partagent cette situation avec les anciens agriculteurs. En revanche, la probabilité de la participation bénévole des anciens indépendants non agricoles se situe désormais parmi les plus fortes. Elle est même la plus élevée, toutes choses égales par ailleurs, devant celles des professions intermédiaires et des cadres supérieurs, puis celle des employés.

Les bénévoles âgés de plus de 60 ans ne sont pas suffisamment nombreux dans l'échantillon pour que l'on puisse envisager une étude économétrique par domaine d'activité. En revanche, comme les membres d'association l'étaient pour expliquer leur adhésion, ils étaient invités à indiquer les raisons qui les avaient décidés à donner leur temps. Là encore, rares sont les répondants (deux sur dix en moyenne) à n'indiquer qu'un seul motif. Chez les bénévoles, le désir d'être utile à la société et d'aider autrui est beaucoup plus fréquent que chez l'ensemble des adhérents. Un tel constat n'a rien de surprenant puisque nombre d'adhérents ne sont pas bénévoles, mais plutôt usagers des activités associatives. Or, chez ces usagers, les motifs d'intérêt personnel priment assez logiquement sur les penchants « altruistes ».

Par rapport aux moins de 60 ans, les seniors invoquent de nouveau une plus forte volonté de rencontrer d'autres personnes, de se faire des amis, alors que la volonté de faire respecter des droits (y compris les siens) et de défendre les intérêts de ses proches, mais aussi le souhait de pratiquer des activités sportives ou culturelles sont des motivations principales nettement moins fréquentes (cf. tableau 8).

Le motif relationnel joue donc un rôle important pour le bénévolat des seniors, ce que confirment également d'autres études sur le sujet (Warburton *et al.*, 2001). À partir des indications partielles dont on dispose dans l'enquête « Vie associative » sur l'ancienneté des participations bénévoles, il apparaît que ce sont les engagements postérieurs au départ en retraite qui sont plus sensibles à ce motif, comme tel est également le cas pour les adhésions aux associations.

Tableau 8

**Les motivations principales des engagements bénévoles selon l'âge
(répartition en %)**

Motivations	Moins de 60 ans	Plus de 60 ans
Pratiquer ou enseigner un sport ou une activité culturelle	12,3	6,7
Défendre une cause	9,3	11,8
Faire respecter des droits, défendre les intérêts de ses proches	15,8	9,1
Rencontrer des personnes, se faire des amis	12,9	21,5
Être utile à la société, aider autrui	28,7	31,1
S'épanouir, occuper son temps libre	7,0	9,6
Autre motif	14,0	10,2
Total	100,0	100,0

Source : enquête « Vie associative », Insee, 2002.

■ Les seniors consacrent au bénévolat un temps plus important

Si, dans l'ensemble, la participation au bénévolat est plus faible chez les seniors qu'elle ne l'est chez leurs cadets, le temps qu'y consacrent celles et ceux qui le pratiquent est en revanche plus élevé (cf. tableau 9, p. 184). Ce constat n'est nullement spécifique à la France (Jones, 1999 ; Warburton *et al.*, 2001 ; Choi, 2003). Il vaut essentiellement pour le bénévolat régulier.

Sur la base de l'hypothèse raisonnable d'une quarantaine de semaines d'activité par an, ce type de bénévolat occupe les seniors qui s'y adonnent en moyenne un peu plus de cinq heures par semaine, soit une heure de plus que leurs homologues de moins de 60 ans. Ce sont les sexagénaires qui sont les plus gros contributeurs, alors que les plus de 70 ans ne se distinguent guère de la population des 15-59 ans et donnent même en moyenne moins de temps que les quinquagénaires. Au regard de l'accroissement du temps libre dont bénéficient les seniors, l'effort bénévole supplémentaire reste globalement assez limité. Il varie toutefois de manière assez nette selon les domaines de l'engagement. L'écart est le plus substantiel pour le bénévolat d'action sociale et caritative, pour celui du domaine « autre » et, dans une moindre mesure, pour celui tourné vers la défense des droits.


Tableau 9
Durées annuelles moyennes du bénévolat selon l'âge (en heures)

	Moins de 60 ans		Plus de 60 ans		
	Ensemble	50-59 ans	Ensemble	60-69 ans	70 ans et plus
Bénévolat global	93,8 (187,4)	112,0 (188,3)	122,8 (259,0)	137,1 (302,8)	102,8 (178,7)
Bénévolat régulier	166,7 (255,9)	183,0 (232,5)	205,9 (330,1)	233,0 (389,7)	167,4 (213,6)
Bénévolat occasionnel	32,6 (53,7)	34,6 (63,0)	34,7 (77,3)	35,3 (66,0)	33,9 (90,7)
Par domaine d'activité					
Sport	78,6 (125,4)	109,9 (202,9)	80,1 (124,4)	87,0 (130,7)	nr
Loisirs, culture	88,3 (204,5)	55,5 (86,7)	79,6 (210,9)	96,2 (275,9)	60,5 (82,1)
Éducation	44,6 (85,5)	68,5 (97,8)	63,8 (116,5)	nr	nr
Action sociale, caritative, humanitaire, sanitaire	91,6 (253,3)	93,9 (142,5)	156,2 (269,6)	197,8 (316,2)	76,1 (101,3)
Défense des droits	73,1 (123,6)	78,8 (129,9)	104,8 (221,6)	64,3 (116,0)	174,8 (321,0)
Religion	113,7 (214,1)	nr	104,9 (230,8)	105,8 (303,4)	104,2 (152,6)
Autre	57,4 (114,0)	42,1 (102,7)	121,5 (213,9)	142,4 (216,0)	nr

Source : enquête « Vie associative », Insee, 2002.

Lecture : les bénévoles de 60 à 69 ans consacrent en moyenne 137,1 heures annuellement à leur engagement. Les bénévoles réguliers de même âge y consacrent 233 heures. Entre parenthèses sont indiqués les écarts types. Plus ils sont importants et plus grande est la dispersion des durées observées autour de la moyenne calculée.

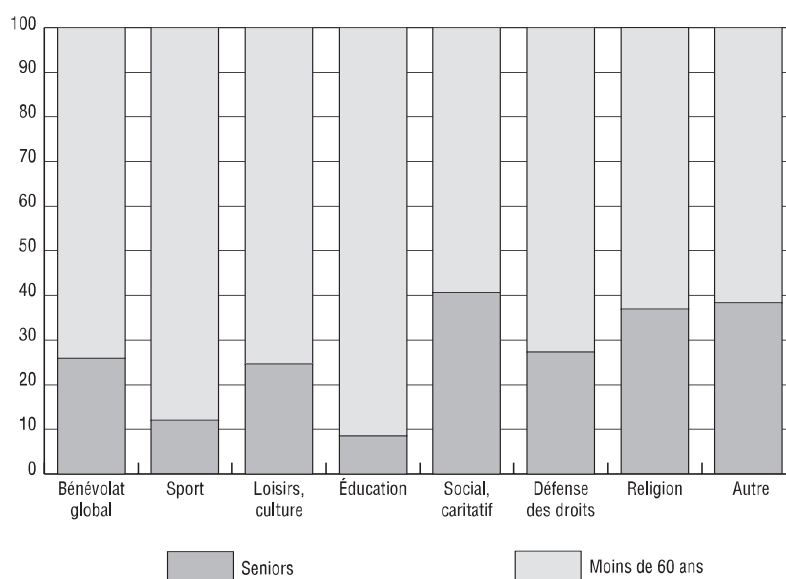
nr : non reporté. En raison des faibles effectifs de la catégorie concernée (inférieurs à 20 dans l'échantillon), les résultats sont susceptibles d'être non significatifs.

À une échelle macrosociale et macroéconomique, la contribution totale des seniors au bénévolat est fonction tout à la fois de leur inclination à s'y adonner et des durées qu'ils y consacrent. La première joue un rôle minorant, puisque leur taux de pratique est globalement inférieur à celui des moins de 60 ans, mais les secondes exercent un effet de sens contraire. Au total, les seniors réalisent 25,9% de l'engagement bénévole global. Cette proportion est très proche de celle qui est la leur dans la population française de plus de 15 ans (25,3 %). Sur les 820 000 emplois équivalents temps plein que représente le volume global du bénévolat (Prouteau, Wolff, 2004c), l'apport des seniors en représente 210 000.

Néanmoins, le graphique 1 montre que cet apport est très variable d'un domaine à l'autre. Il s'avère le plus important dans l'action sociale et caritative, puisqu'il représente 41 % de la ressource humaine non rémunérée utilisée par ces associations¹⁶. Il est encore substantiel dans le domaine « autre » et dans le domaine religieux. Il se révèle en revanche marginal dans le domaine éducatif et n'est guère plus élevé pour le bénévolat sportif. Si les seniors sont donc dans leur écrasante majorité inactifs au sens que ce terme revêt pour la statistique publique, il n'en réalise pas moins une contribution productive bénévole qui peut, dans certains secteurs d'activité, s'avérer fort appréciable pour la collectivité.

Graphique 1

Part des seniors dans l'apport de bénévolat (en %)



Source: enquête « Vie associative », Insee, 2002.

Lecture: le graphique indique la part qui revient aux seniors comparativement à celle de la population plus jeune dans le bénévolat dont dispose les organismes d'accueil. La ressource bénévole est mesurée en temps consacré à rendre service. Ainsi, les seniors offrent plus de 40 % du temps bénévole donné aux organismes intervenant dans le domaine de l'action sociale, caritative et humanitaire, mais moins de 10 % seulement du temps voué au domaine éducatif.

¹⁶ Comme cela a déjà été souligné, des organismes d'une autre nature peuvent aussi bénéficier de ce bénévolat. Mais les associations en sont les principales utilisatrices puisqu'à elles seules, elles mobilisent près de 90 % des ressources bénévoles globales (Prouteau, Wolff, 2005).



■ Conclusion

Les seniors se distinguent par une forte fréquentation des associations. Le départ en retraite joue à cet égard un rôle avéré d'incitation. Cette situation traduit le développement des activités récréatives qu'a connu cette partie de la population au cours des dernières décennies. Elle manifeste également une volonté d'alimenter des réseaux de sociabilité qui, le cas échéant, prennent le relais des réseaux antérieurs liés à l'activité professionnelle. Ce sont donc principalement les associations de loisirs qui sont concernées par cet engouement des aînés. Il s'agit alors plus d'une participation en tant qu'usagers que d'une implication active dans le fonctionnement des associations.

Le bénévolat ne paraît pas bénéficier de la même manière de la cessation de l'activité professionnelle. Ce n'est pas dire toutefois qu'il faille le tenir pour quantité négligeable. En effet, il reste substantiel chez les sexagénaires même s'il devient beaucoup moins fréquent chez les plus de 70 ans. De plus, l'engagement des seniors joue un rôle manifestement essentiel dans certains secteurs de la vie associative, tout particulièrement dans celui qui concerne l'action sociale et caritative.

L'effet du départ en retraite sur le bénévolat mérite d'être approfondi, ce qui suppose l'accès à des données de panel offrant les informations requises. Il conviendrait bien évidemment de distinguer les effets d'âge des effets de génération (Delbès, Gaymu, 1995). Cette tâche est impossible à réaliser à partir de la seule enquête « Vie associative » qui a été privilégiée ici. Il n'en reste pas moins que celle-ci permet de constater tout à la fois que les associations sont importantes pour les seniors et que ces derniers le sont aussi pour elles.

■ Bibliographie

ATTIAS-DONFUT C., RENAUT S., ROZENKIER A., 1989, « L'irruption du temps libre: vie quotidienne et vacances », in Paillat P. (dir.), *Passage de la vie active à la retraite*, Paris, Puf, coll. « Politique d'aujourd'hui », p. 127-158.

CARO F.G., BASS S.A., 1997, "Receptivity to Volunteering in the Immediate Postretirement Period", *Journal of Applied Gerontology*, vol. 16, n° 4, p. 427-441.

CHAMBRE S.M., 1987, *Good Deeds in Old Age: Volunteering by the New Leisure Class*, Lexington MA, Lexington Books, 135 p.

CHOI L.H., 2003, "Factors Affecting Volunteerism among Older Adults", *Journal of Applied Gerontology*, vol. 22, n° 2, p. 179-196.

CUTLER S.J., HENDRICKS J., 2000, "Age Differences in Voluntary Association Membership: Fact or Artifact", *Journal of Gerontology, Series B: Psychological Sciences and Social Sciences*, vol. 55, p. 98-107.

DE VAUS D., GRAY M., STANTON D., 2003, "Measuring the Value of Unpaid Household, Caring and Voluntary Work of Older Australians", Australian Institute of Family Studies, Research Paper n° 34, 25 p.

DELBÈS C., GAYMU J., 2004, « La retraite quinze ans après », Paris, Ined-Puf, *Les Cahiers de l'Ined*, n° 154, 224 p.

DELBÈS C., GAYMU J., 1995, « Le repli des anciens sur les loisirs domestiques. Effet d'âge ou de génération? », Ined, *Population*, n° 3, p. 689-720.

ERLINGHAGEN M., HANK K., 2005, "Participation of Older Europeans in Volunteer Work", MEA, Discussion Papers n° 71-2005, 28 p.

FEBVRE M., MULLER L., 2004, *Vie associative et bénévolat en 2002. Tableaux issus de l'enquête PCV « Vie associative » et des indicateurs sociaux*, Insee, Série des documents de travail de la Direction des statistiques démographiques et sociales, n° F0402, 123 p.



GALLAGHER S.K., 1994, "Doing Their Share: Comparing Patterns of Help Given by Older and Younger Adults", *Journal of Marriage and Family*, vol. 56, n° 3, p. 567-578.

GALLARD L., ARGOUD D., 1995, « L'engagement associatif des retraités français », *Cnav, Retraite et Société*, n° 10, p. 40-61.

HÉRAN F., 1988a, « Un monde sélectif: les associations », *Insee, Économie et Statistique*, n° 208, p. 17-31.

HÉRAN F., 1988b, « Au cœur du réseau associatif: les multi-adhérents », *Insee, Économie et Statistique*, n° 208, p. 33-44.

HERZOG A.R., MORGAN J.N., 1992, "Age and Gender Differences in the Value of Productive Activities", *Research on Aging*, vol. 14, n° 2, p. 169-198.

JONES F., 1999, "Seniors who Volunteer", *Statistics Canada, Perspectives on Labour and Income*, vol. 11, n° 3, p. 9-17.

MICHAUDON H., 2000, « L'engagement associatif après 60 ans », *Insee Première*, n° 737, 4 p.

MULLER L., 2005, « Pratique sportive et activités culturelles vont souvent de pair », *Insee Première*, n° 1 008, 4 p.

PROUTEAU L., WOLFF F.-C., 2004a, "Relational Goods and Associational Participation", *Annals of Public and Cooperative Economics*, vol. 75, n° 3, p. 431-463.

PROUTEAU L., WOLFF F.-C., 2004b, « Donner son temps: les bénévoles dans la vie associative », *Insee, Économie et Statistique*, n° 372, p.3-39.

PROUTEAU L., WOLFF F.-C., 2004c, « Le travail bénévole: un essai de quantification et de valorisation », *Insee, Économie et Statistique*, n° 373, p. 33-56.

PROUTEAU L., WOLFF F.-C., 2002, « La participation associative au regard des temps sociaux », *Insee, Économie et Statistique*, n° 352-353, p. 57-80.

RIETSCHLIN J., 1998, "Voluntary Association Membership and Psychological Distress", *Journal of Health and Social Behavior*, vol. 39, n° 4, p. 348-355.

SCHOFER E., FOURCADE-GOURINCHAS M., 2001, "The Structural Contexts of Civic Engagement: Voluntary Association Membership in Comparative Perspective", *American Sociological Review*, vol. 66, n° 6, p. 806-828.

SMITH D.B., 2004, "Volunteering in Retirement: Perceptions of Midlife Workers", *Nonprofit and Voluntary Sector Quarterly*, vol. 33, n° 1, p. 55-73.

WARBURTON J., TERRY D.J., ROSENMAN L.S., SHAPIRO M., 2001, "Differences between Older Volunteers and Nonvolunteers. Attitudinal, Normative and Control Beliefs", *Research on Aging*, vol. 23, n° 5, p. 586-605.

YOUNG F.W., GLASGOW N., 1998, "Voluntary Social Participation and Health", *Research on Aging*, vol. 20, n° 3, p. 339-362.